



DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

SESSION
08/04/2021

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Vote du
Budget Primitif 2021
Commune

L'An Deux Mille Vingt et Un, le huit avril dans la salle Paul Avon, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29
Présents : 23
Absents : 6

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chasson, Dersi, Diatta, Durif, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo.

Pour : 25
Abstentions : ...
Contre : 4

Excusé(e)s : M. Chezeau (pouvoir à M. Noël), Mme Garraud (pouvoir à Mme Bayle), Mme Keskin (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Lorenzo (pouvoir à M. Gleyze), Mme Mazellier (pouvoir à Mme Segueni) M. Vallon (pouvoir à M. Griffe).

Secrétaire : M. Griffe

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement

Dépenses : 8 590 280,88
Recettes : 7 025 840,00

Fonctionnement

Dépenses : 11 453 580,95
Recettes : 11 453 580,95

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 10 640 815,78 (dont 2 050 534,90 de RAR)
Recettes : 10 640 815,78 (dont 3 614 975,78 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 11 453 580,95 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 11 453 580,95 (dont 0,00 de RAR)

Pour extrait conforme
Le Maire
Olivier PEVERELLI

